

Notations 2024/2025

Statu quo sur les contingents de niveaux !

Le 25 janvier, s'est tenue la réunion avec la direction pour savoir combien de niveaux seraient donnés pour l'exercice de Notations. La problématique qui va s'accroître d'année en année avec la fin du statut, c'est que le nombre de cheminot-e-s qui sont concerné(e)s par ses notations diminue fortement. Cette année, le nombre de cheminot-e-s au Statut a diminué d'environ 4000 personnes. Pas besoin d'être mathématicien pour se rendre compte que cette diminution de l'effectif engendre, pour une partie des cheminot-e-s, un ralentissement du déroulé notamment sur les débuts de grille...

La direction a dû lâcher du lest par rapport à son projet initial !

La direction SNCF, malgré la perte de pouvoir d'achat des cheminot-e-s et des bénéficiaires conséquents annoncés, voulait que cette année de notations soit une année de diète. Après plusieurs heures de débat, la direction était décidée à ne pas donner plus que pendant les années « COVID ». L'argumentaire que nous avons proposé a finalement permis, après 4 suspensions de

séance, de contraindre la direction à rester sur le même pourcentage de passage qu'en 2023. Comme souvent, certaines OS tirent la couverture avec le « On » a obtenu. SUD-Rail trouve dommage de vouloir tirer la couverture sur soi, alors que ce qui est obtenu est souvent le fruit d'une proposition collégiale où seulement de petites divergences se font sentir.

CLASSES	PROPOSITION DE LA DIRECTION « Nombre de Niveaux »	RESULTAT FINAL suite négociations
2	112	193
3	956	1241
4	1070	1328
5	836	995
6	487	782
7	236	455
8	232	284
TA	39	58
TB	186	235
TOTAL	4154	5571

SUD-Rail s'est efforcé lors de cette réunion de privilégier les plus petits salaires/Classes qui subissent plus fortement la diminution des effectifs lors des réorganisations mais aussi l'impact de la fin du recrutement au Statut, ce qui ralentit souvent leur déroulé de carrière.

Pour SUD-Rail, il ne devrait plus y avoir de cheminot-e-s sur la Classe 2 niv1. Un effort supplémentaire a donc été consenti pour les Classes 2.

Avec ce contingent final, quasiment un quart des agent-e-s éligibles vont passer au niveau supérieur cette année.

SUD-Rail a demandé à la direction nationale que ces niveaux soient répartis de façon équitable. Trop souvent dans certains CSE, les DRH se permettent de s'en servir à leur guise sans regarder l'ancienneté des agents dans les différents établissements.

Pour obtenir le fruit de notre travail, faisons monter la pression.

Pour obtenir notre dû, il va falloir se mobiliser pour qu'enfin la direction entende la colère des cheminot-e-s. Les bénéficiaires de la SNCF sont le fruit de notre travail et nous méritons que nos salaires soient à la hauteur. SUD-Rail continuera dans l'unité, la plus large possible, à travailler pour un juste partage des richesses produites. Le compte n'y est toujours pas !